



ARRÊTÉ
CONCESSION DE TERRAIN
DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL
N° 56 ALLÉE ADU PLAN CONCESSION
CONCESSION N° 2023/10

Le Maire de DIZY,
Vu la demande présentée par Mme Patricia RAILLA née PRUDON domiciliée 122 Les
Terres Rouges – 51530 DIZY, pour renouvellement de la concession au nom de PRUDHON André
- personnes inhumées : PICART Maurice et PETITJEAN Vve PICART Marcelle.

ARRETE

Article 1er : Il est accordé dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et
à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession de 15 années à compter du
15/12/2023.

Article 2 : Cette concession est accordée à titre de :
- Renouvellement de la concession accordée le 15/12/2023 et expirant le 14/12/2038.

Article 3 : La concession est accordée moyennant la somme de quarante cinq euros
qui sera versée au Trésor Public.

Article 4 : Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au
Trésor Public.

Article 5 : Ampliation sera adressée :
- au comptable du Trésor Public
- aux archives municipales
- à l'intéressée.

Fait en Mairie, le 18 décembre 2023

